

Conseil municipal du 13 mars 2024 - Ardres
--- COMPTE RENDU ---

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à 19h, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à Ardres, sous la présidence de Monsieur Ludovic LOQUET, Maire, en suite de la convocation du sept mars deux mille vingt-quatre.

Etaient présents : Ludovic LOQUET, Gilles COTTREZ, Sylvie BONNIERE, Sophie VANHAECKE, Joël VANDERPOTTE, Marie-Hélène LABRE, Frédéric FEYS, Christiane SPRIET, Pierre PREVOST, René DEMASSIEUX, Chantal BRISSAUD, Bernard HENON, Véronique LANNOY, Christophe DUCROCQ, Brigitte LEGRAND, Nathalie BUCHE et Ludovic BAROUX.

Excusés avec pouvoir : Bruno DEJONGHE, Marie-Claude NEUVILLE, Edwige THIRARD, Carine RENARD, Isabelle REGNAUT, Olivier ROBE, Maxime LEFIEF, Argentine PRUVOST, Alexis BATAILLE et Charles FROYE qui avaient respectivement donné pouvoir à Ludovic LOQUET, Marie-Hélène LABRE, Joël VANDERPOTTE, Sophie VANHAECKE, Christiane SPRIET, Gilles COTTREZ, René DEMASSIEUX, Véronique LANNOY, Sylvie BONNIERE et Nathalie BUCHE.

Secrétaire de séance : Joël VANDERPOTTE

La séance est ouverte à 19h.

Il est procédé à l'appel. Le Quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

Le procès-verbal du conseil municipal du vingt décembre deux mille vingt-trois est unanimement approuvé.

FINANCES

D24-01 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024

Adopté à l'unanimité

D24-02 TARIFS COMMUNAUX 2024 : AJOUT D'UN TARIF HORAIRE D'ENCADREMENT POUR LA MAISON DE LA NATURE

Adopté à l'unanimité

D24-03 PRECISION CONCERNANT LES DEPENSES IMPUTABLES A L'ARTICLE 6232 « FÊTES ET CEREMONIES »

Adopté à l'unanimité

D24-04 PROJET SAINT JUST : PRECISION DU MONTANT ET DES MODALITES DE SON FINANCEMENT

Adopté à l'unanimité

D24-05 DEMANDE DE SUBVENTION REGION HDF – FONDS « INONDATIONS ET TEMPÊTES »

Adopté à l'unanimité

D24-06 DEMANDE D'AIDE FINANCIERE CAF POUR INVESTISSEMENTS D'EQUIPEMENT ET DE MATERIEL

Adopté à l'unanimité

D24-07 AIDE FINANCIERE DONNEE AUX ASSOCIATIONS POUR LES « 4 JOURS DE DUNKERQUE » 2024 ET EDITIONS SUIVANTES QUI NECESSITENT DES SIGNALEURS ET POUR L'ENSEMBLE DES MANIFESTATIONS POURVUES DE SIGNALEURS

Adopté à l'unanimité

D24-08 DEMANDE DE SUBVENTIONS FARDA POUR LE REMPLACEMENT DU MODULAIRE ET LA REFECTION DE LA TOITURE DE L'ECOLE PIERRE ET MARIE CURIE DE BOIS EN ARDRES

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

D24-09 MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'ALSH ETE 2024

Adopté à l'unanimité

AFFAIRES SCOLAIRES

D24-10 RECONDUCTION DE L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE SUR 4 JOURS

Adopté à l'unanimité

D24-11 AIDE AUX DEVOIRS ET APPRENTISSAGE DES LECONS

Adopté à l'unanimité

URBANISME

D24-12 PROJET D'ACQUISITION DES PARCELLES AT165 ET 167, SISES RUE COUTEAU

Adopté à l'unanimité

D24-13 RETROCESSION A LA COMMUNE DES PARCELLES AN 340 ET AN 341 PAR COPRONORD

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

D24-14 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Adopté à l'unanimité

D24-15 MISE EN PLACE DE LA POSSIBILITE D'ASTREINTES « SEMAINE » POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

D24-16 PUBLICITE DES DECISIONS DU MAIRE

Le Conseil Municipal prend acte

L'ordre du jour étant épuisé
La séance est levée à 19h55

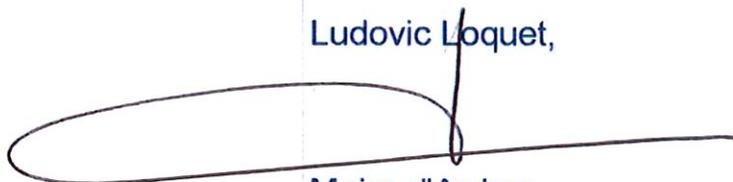
Le Secrétaire de Séance

Joël VANDERPOTTE



Compte rendu à l'affichage
Conseil du 13.03.2024

Ludovic Loquet,



Maire d'Ardres